

Histoire du développement urbanistique de Saint-Josse-ten-Noode



HOTEL, AVENUE DE L'ASTRONOMIE, A BRUXELLES.

ARCHITECTE : HENRI MAQUET.

Avenue de l'Astronomie. Ensemble de maisons actuellement démolies (*L'Émulation*, 1910, pl. VIII).

Inventaire du Patrimoine architectural de la Région de Bruxelles-Capitale



Sommaire

Cadre géographique.....	3
XII^e siècle-1500.....	3
1500-1700.....	5
1700-1815.....	7
1815-1830.....	8
1830-1850.....	9
1850-1914.....	11
De l'entre-deux-guerres à aujourd'hui.....	13

Rédaction :
Dirk Nevelsteen, avec la
collaboration de Richard
Kerremans
1997

© Ministère de la Région de
Bruxelles-Capitale,
Direction des Monuments
et des Sites,
CCN - Rue du Progrès, 80
1035 Bruxelles

Éditeur responsable :
P. Crahay



Cadre géographique

Avec une superficie d'une centaine d'hectares environ, Saint-Josse-ten-Noode est l'une des plus petites communes de la région bruxelloise. Entre Schaerbeek au nord et Bruxelles au sud, elle s'est développée autour de la vallée du Maelbeek. Ce ruisseau, devenu au XIX^e siècle un égout, coulait à l'est de la vallée de la Senne, quasi parallèlement à celle-ci. Depuis sa source située dans la partie ouest du bois de la Cambre, il se frayait un chemin vers le nord et se jetait dans la Senne à hauteur de l'actuelle rue Portaels à Schaerbeek. À Saint-Josse-ten-Noode, nous pouvons reconnaître son cours dans les tracés de la rue de la Pacification, de la rue Saint-Josse et de la rue des Coteaux. Les étangs d'Ixelles, du parc Léopold et du square Marie-Louise constituent les dernières traces du chapelet d'étangs alimentés par le Maelbeek. La commune s'étend également sur le flanc oriental de la vallée de la Senne, relativement escarpé, et sur un promontoire du plateau brabançon s'étendant en direction de l'avenue de l'Astronomie et de la rue du Méridien et aboutissant à la place de la Reine à Schaerbeek¹.

XII^e siècle-1500

Les rares trouvailles archéologiques faites sur le territoire de Saint-Josse-ten-Noode ne permettent pas de conclure à l'existence d'une importante colonie de peuplement antérieure au XII^e siècle². Une première mention du hameau « Nude » apparaît dans une convention passée en 1251 entre le couvent de Coudenberg et le chapitre de Sainte-Gudule³. La signification de ce toponyme n'a pu être jusqu'à présent établie avec certitude. On le retrouve au cours des siècles sous différentes variantes : Oede, Noede, ten Noede, ten Hoye, ten Noey et même Tenouille. Peut-être fait-il allusion à une très ancienne chapelle dédiée à Onze-Lieve-Vrouw-ten-Noode – « Notre-Dame-de-la-Détresse » ou « du Besoin » – , dont il est fait mention en différents endroits en Belgique⁴. Mais ce nom pourrait tout aussi bien provenir du germanique « Nuda » signifiant « étroit vallon »⁵.

Dès son origine, le développement de ten Noode dépendit de celui de Bruxelles. Tout porte en effet à croire que le hameau doit son origine à l'extension de la ville au XII^e siècle. Deux importantes voies d'accès à Bruxelles traversaient alors le territoire du hameau. Orientée nord-sud, la route commerciale reliant Cologne à Bruges et à la mer du Nord en passant par Bruxelles⁶ longeait le flanc est de la vallée de la Senne tandis que la route de Louvain avec son embranchement vers Tervueren franchissait la vallée du Maelbeek d'est en ouest. Dans la première moitié du XIV^e siècle, ces voies étaient déjà bordées d'habitations au-delà des portes de la première enceinte (XII^e siècle) de la ville. Ten Noode ainsi que d'autres communes des environs faisaient d'ailleurs partie de la « cuve » de Bruxelles⁷ laquelle était entièrement administrée par les magistrats de la ville. Outre la route de Cologne déjà mentionnée, deux autres chemins au moins menaient de Bruxelles au village de Schaerbeek

¹ VAN BEMMEL, E., *Histoire de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek*, Saint-Josse, 1869, p. 12.

² Pour plus d'informations, voir : CABUY, Y., DEMETER, S., LEUXE, F., *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles, Saint-Josse-ten-Noode*, t. 6, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles, 1994.

³ WAUTERS, A., *Histoire des environs de Bruxelles*, Bruxelles, t. 8A, 1973, p. 8.

⁴ D'OSTA, J., *Dictionnaire historique des faubourgs de Bruxelles*, Bruxelles, 1989, p. 209.

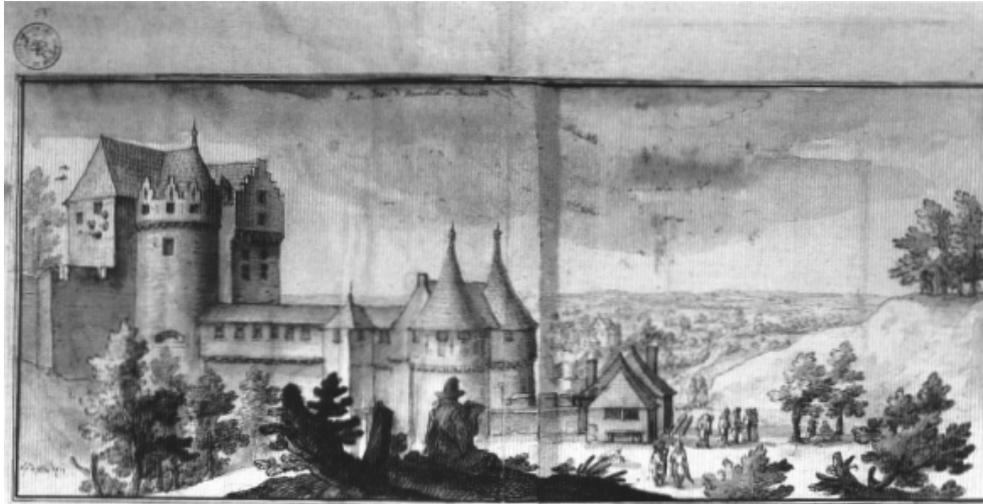
⁵ SCUFFLAIRE, A., « L'héraldique des communes de l'agglomération », in STENGERS, J. (éd.), *La région de Bruxelles. Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989, p. 344.

⁶ VAN BEMMEL, E., *op. cit.*, p. 32. Selon l'auteur, cette route se trouvait à l'emplacement de l'actuelle rue de la Poste à Saint-Josse, ce qui n'est pourtant pas prouvé. Il nous semble plus plausible de situer le tracé de cette ancienne route commerciale à l'actuelle rue Verte ou à la chaussée de Haecht (l'ancienne route de Schaerbeek) puisque ces deux routes étaient – à partir du XVI^e siècle – beaucoup plus importantes que le sentier où la rue de la Poste a été tracée.

⁷ *Ibidem*, p. 38. Les autres hameaux de la cuve de Bruxelles étaient Schaerbeek, Ixelles, Saint-Gilles, Forest, Anderlecht, Molenbeek et Laeken.



en passant par ten Noode. La construction de la deuxième enceinte de la ville, vers le milieu du XIV^e siècle, entraîna une modification de leur tracé. À proximité de la nouvelle muraille, il fallut en effet les faire dévier vers la porte de Cologne ou de Schaerbeek⁸, désormais l'unique accès à cette partie de la ville.



L'ancienne porte de Schaerbeek. Dessin de R. Cantagallina (1613) (coll. Musée royal des Beaux-Arts).

La rue Verte, la rue de la Poste et la chaussée de Haecht conservent encore la mémoire du tracé *extra-muros* de ces trois chemins. Quant à la porte de Louvain, construite en 1357, il semble qu'elle ait stimulé le développement d'un quartier hors les murs qui, déjà auparavant, s'étendait bien au-delà du Maelbeek. C'est par cette porte que les ducs de Brabant, venant de leur domaine de Tervueren, faisaient leur entrée solennelle à Bruxelles. Les activités hors la porte, telles que le chargement et le déchargement des marchandises, ont certainement favorisé la construction de nombreux cabarets et auberges.

Avec Ixelles, ten Noode constituait la partie *extra-muros* de la paroisse de Sainte-Gudule. Lorsque ses habitants furent empêchés de recevoir les sacrements pendant la nuit, les portes de la deuxième enceinte étant fermées, une chapelle y fut élevée en 1360 au carrefour de la route de Louvain et du Maelbeek⁹. Ten Noode comptait alors environ 150 habitants¹⁰.

À partir du XIV^e siècle et jusqu'à l'urbanisation de la première moitié du XIX^e siècle, l'habitat était essentiellement concentré le long de la route de Louvain¹¹. À l'extérieur de la porte de Schaerbeek, sur un terrain situé dans le fond humide de la vallée de la Senne connu sous le nom de *den Hasselt* – « le marais » –, on ne trouvait que deux maisons : *de Helle* – « l'Enfer » – et *Hemelrike* – le « Paradis », encore appelé Emaüs¹². Le Maelbeek actionnait deux moulins qui produisaient de la farine pour le marché municipal : le *Donckermolen*, près de l'actuelle rue des Coteaux, et le *Capsmolen* dans le virage de l'actuelle rue Saint-Josse. Dès le XV^e siècle, ten Noode possédait un four à chaux, situé probablement dans les environs de l'actuelle rue Braemt établie sur une ancienne impasse dite du Four à Chaux.

⁸ WAUTERS, A., *op. cit.*, p. 19. La construction d'une deuxième enceinte fut entamée en 1357. Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, la porte de Cologne ou de Schaerbeek se situait à une dizaine de mètres à l'ouest de l'actuel croisement de la rue Royale et de la rue Botanique.

⁹ Voir chaussée de Louvain.

¹⁰ WAUTERS, A., *op. cit.*, p. 13.

¹¹ « Cette commune se compose principalement d'une quantité de jolies maisons qui bordent de part et d'autre la chaussée de Louvain ». WAUTIER, G., *Remarques curieuses et peu connues sur la ville de Bruxelles et sur ses environs*, Bruxelles, 1810, p. 66.

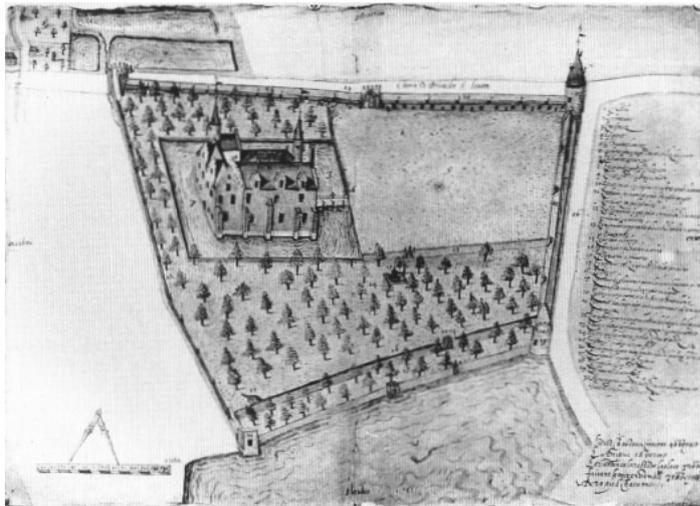
¹² WAUTERS, A., *op. cit.*, p. 67. Voir rue de la Rivière.



L'auberge *den Hert*, « le Cerf », située au croisement des routes de Louvain et d'Etterbeek, était déjà présente au XV^e siècle¹³.

1500-1700

Ten Noode, auquel est adjoint au milieu du XVI^e siècle le nom de Saint-Josse, vit s'établir sur son territoire plusieurs familles fortunées, attirées par l'aspect pittoresque des lieux. Déjà au XV^e siècle s'y élevait le château des ducs de Brabant dont un document de 1465 nous apprend que Philippe le Bon y séjourna à plusieurs reprises. Sous l'influence de la Renaissance italienne, la vogue des résidences de plaisance s'était répandue à travers toute l'Europe. Souvent elles étaient entourées d'eau et de jardins, les fruits et légumes y étaient cultivés et le bétail élevé¹⁴.



L'ancien château des ducs de Brabant, résidence de Charles de Croÿ au début du XVII^e siècle, entre la chaussée de Louvain et l'actuelle rue du Cardinal (coll. AVB).

Le poète et diplomate J.-B. Houwaert (1533-1599) et le duc d'Aerschot Charles de Croÿ (1560-1612), l'un et l'autre profondément marqués par l'esprit de la Renaissance qu'ils contribuèrent à répandre dans nos contrées, possédaient chacun une résidence à Saint-Josse¹⁵. En 1560, J.-B. Houwaert acquit un vaste domaine qu'il étendit progressivement durant les vingt années suivantes. En 1574, il s'y était fait construire une *somerhuys* – « résidence d'été » – à deux pas de l'actuelle place Bossuet. Appelée *Cleyn Venegien* – « Petite Venise » –, le domaine était situé, aux dires du poète, dans « la plus belle région/ qui se puisse trouver en Europe » – *de schoonste contreye/Die in Europa mocht sijn ghelegen*. J.-B. Houwaert en donna une description dans plusieurs poèmes lyriques¹⁶. L'influence de la Renaissance trouve son expression la plus manifeste dans l'exaltation de la structure géométrique de ses jardins : « Ils sont parfaitement ordonnés/Comme si Dédale lui-même avec le compas et la main/Les avait aménagés et dessinés/Et comme si l'équerre avait été utilisée d'un bout à l'autre » – « *Sy sijn soo ordentelijck gheproportioneert/Al ofte*

¹³ Voir rue Willems.

¹⁴ VAN DEN HEUVEL, Ch., « Holland, verstedelijkt landschap », in TAVERNE, E., VISSER, I., *Stedebouw geschiedenis van de stad in de Nederlanden van 1500 tot heden*, Nijmegen, 1993, p. 41.

¹⁵ Les traités d'architecture écrits par les Italiens L. B. Alberti (1405-1472), A. Palladio (1508-1580), et V. Scamozzi (1552-1611) exercèrent une grande influence sur les résidences de plaisance en Brabant. Voir BAETENS, R., « La Villa Rustica, phénomène italien dans le paysage brabançon au XVI^e siècle », in *Aspetti della vita economica medievale*, Florence, 1985, p. 172.

¹⁶ HOUWAERT, J.-B., *Pegasides Pleyne, ende Den Lust-hof der Maeghden*, Anvers, 1583, livre 9, p. 26. Une traduction française partielle est parue dans VAN BEMMEL, E., *op. cit.*, pp. 77-85.



Dedalus met den passer en hant/Selfs hadde ghebout en gheprotacteert/En of den winckelhaeck ghebruyct waer aen elcken cant. »¹⁷ Le nom de J.-B. Houwaert est également associé aux travaux de consolidation des enceintes de la ville. C'est sous sa direction qu'en 1576 ses portes furent renforcées par des bastions.

Au début du XVII^e siècle, Charles de Croÿ était propriétaire de deux vastes domaines au-delà la porte de Louvain. Sa maison de campagne se situait au nord de l'actuelle rue Scailquin et était attenante au cimetière de Saint-Josse et au Maelbeek¹⁸. Il avait en outre acquis le château des ducs de Brabant déjà mentionné¹⁹.

En 1601, Saint-Josse-ten-Noode joua un rôle important dans l'approvisionnement en eau de la ville haute. L'ingénieur allemand Georges Muller avait mis au point un ingénieux système hydraulique destiné à pomper l'eau d'un réservoir situé non loin de l'étang de Saint-Josse-ten-Noode afin de l'acheminer vers un château d'eau élevé à proximité de la porte de Louvain²⁰. L'eau de ce réservoir provenait des sources du Broebelaar, un ruisseau situé à Etterbeek.

Au début du XVII^e siècle encore, la Ville de Bruxelles fit construire contre les fossés des fortifications²¹, à hauteur de l'actuelle place Rogier, un ensemble de *buytenpesthuyken* – « petites maisons extérieures des pestiférés ».

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, la constante menace de guerre que représentait pour les Pays-Bas la France entraîna un nouveau renforcement des enceintes de Bruxelles. Un ensemble d'ouvrages extérieurs appelés demi-lunes fut construit entre 1671 et 1690. Leur forme triangulaire explique aujourd'hui encore le tracé de certaines rues de Saint-Josse-ten-Noode²². Face à la porte de Schaerbeek, sur le promontoire stratégique du plateau brabançon, un ouvrage à cornes fut édifié. Cette place fortifiée à angles en saillie occupa, jusqu'au démantèlement des enceintes en 1782, le territoire grossièrement délimité par les actuelles rues de la Limite et du Méridien, le premier tronçon de la rue de la Poste et le boulevard. Enjambant les fossés, secs dans la partie haute de la ville, inondés dans sa partie basse, des ponts-levis en bois donnaient accès aux portes de la ville²³.

¹⁷ HOUWAERT, J.-B., *Paraenesis Polita Houwardi. J.-B. Houwaerts Politijcke Onderwijsinghe*, Leewaarden, 1614, p. 39, vers 5-11.

¹⁸ Voir rue Saint-Josse. Des parties des murs, de la voûte ainsi que du sol ont été dégagées lors de l'urbanisation de ce terrain en 1838.

¹⁹ Voir rue du Cardinal.

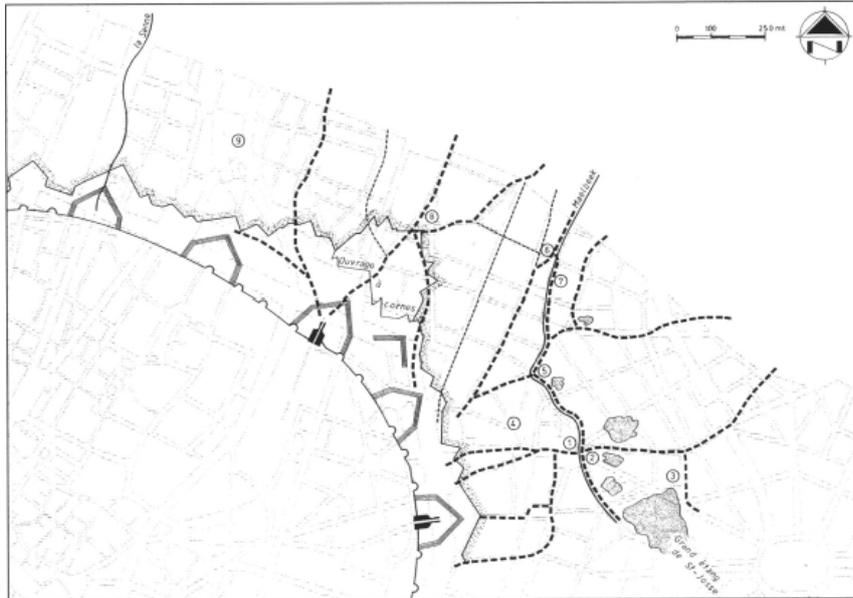
²⁰ Voir rue Hydraulique.

²¹ Voir place Rogier.

²² Une demi-lune est une avancée extérieure de forme triangulaire. On peut déceler le tracé des enceintes dans le jardin Botanique, le square Henri Frick et la rue de la Charité.

²³ Il nous reste quelques gravures des vestiges complétées par une description du XVIII^e siècle : « Les huit portes sont défendues par une avancée ou barrière [...] Comme l'entrée des portes est coupée par des fossés dont les uns sont remplis d'eau et les autres secs et profonds, l'on y bâtit de forts beaux ponts avec des garde-fous [...] Les chaussées qui y aboutissent sont relevées de beaux pavés bien entretenus et bordées d'un rang d'arbres fort droit et haut. Le Cours, qui commence à la porte de Laeken et se termine à la porte de Rivage [...] est une des plus belles promenades de l'Europe ». RAMBAUT, J.-A., *Bruxelles illustrée ou description chronologique et historique de cette ville, tant de son ancienneté que de son état présent*, Bruxelles, 1777, p. 7.





Tracé schématique des anciens sentiers de la commune, avec les fortifications de la ville de Bruxelles et les bâtiments disparus.

1. Chapelle Saint-Josse (XVI^e s.)
2. Auberge den Hert (XV^e s.)
3. Château des ducs de Brabant (XV^e s.)
4. Maison de campagne de Charles de Croÿ (XVII^e s.)
5. Capsmolen (XIV^e s.)
6. Donckermolen (XIII^e s.)
7. Résidence d'été de J.-B. Houwaert (XVI^e s.)
8. Capelledriesch (XV^e s.)
9. Maison Emaüs (XIV^e s.)

1700-1815

Dans les premières décennies du XVIII^e siècle, les châteaux et propriétés de campagne mentionnés ci-dessus tombaient en ruine²⁴. Sans doute était-ce une des conséquences de la guerre de succession d'Espagne (1701-1713) dont Bruxelles avait été l'un des enjeux. C'est aussi durant cette période que les chemins étroits et sinueux du Moyen Âge furent transformés en chaussées modernes.

Au début du XVIII^e siècle, Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV et successeur de Charles II au trône d'Espagne, avait fait construire pour des raisons stratégiques la chaussée de Louvain²⁵. Elle fut une des premières voies de communication directe entre les principales villes du pays²⁶. Sous le gouvernement autrichien, la chaussée de Schaerbeek²⁷ et la chaussée d'Etterbeek²⁸ furent à leur tour aménagées. Chemin pittoresque entre la porte de Louvain et Etterbeek en passant par le chapelet des étangs de la vallée du Maelbeek, cette dernière rejoignait la chaussée de Tervueren tracée au même moment (l'actuelle chaussée de Wavre).

²⁴ Cornelis Van Gestel, un contemporain, pense avec nostalgie à la splendeur passée (« *splendore deperdit* ») de ces châteaux tombés en ruine. VAN GESTEL, C., *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis, Bibliopolam*, 1725, vol. 2, f° 50, cité par ADELS-TORN, B., *La maison de Croÿ*, Bruxelles, 1894, p. 50.

²⁵ GENICOT, L., *Histoire des routes belges depuis 1704*, Bruxelles, 1948, p. 9.

²⁶ VISSER, I., « Infrastructuur op een hoger plan », in TAVERNE, E., VISSER, I. (éd.), *op. cit.*, p. 114.

²⁷ Voir chaussée de Haecht.

²⁸ Voir rue de la Pacification.



À la fin du régime autrichien, Saint-Josse-ten-Noode ne comptait guère plus de 700 habitants et le nombre de maisons s'élevait à 150 environ²⁹.

En 1782, Joseph II ordonna le démantèlement des remparts de la ville. La porte de Louvain et l'ouvrage à cornes de la porte de Schaerbeek furent démolis dans les années qui suivirent.

L'annexion du pays par la France (1794-1815) amena une réorganisation complète de ses institutions. La « cuve » de Bruxelles fut abolie. Dès 1794, le hameau de Saint-Josse-ten-Noode devint une commune autonome ressortissant au canton de Woluwe-Saint-Étienne³⁰. La première maison communale fut probablement une auberge située chaussée de Louvain³¹.

1815-1830

Sous le régime hollandais, Bruxelles connut une expansion considérable au-delà des anciennes fortifications. Suite à la chute du taux de mortalité et à l'exode rural, sa croissance démographique durant ces années fut la plus rapide de toute son histoire. Son statut de capitale, qu'elle partageait en alternance avec La Haye, y attirait une cohorte de fonctionnaires et, dans leur sillage, de nouvelles industries, entre autres d'articles de luxe. Cette croissance démographique força une partie de la population à émigrer vers les communes limitrophes plus vastes, plus saines et moins chères.

Dès 1810, Napoléon avait ordonné la démolition des anciennes fortifications et l'établissement sur leur emplacement d'un large boulevard ceinturant la ville sur huit kilomètres environ. Les travaux ne furent toutefois décidés par arrêté royal que le 30 septembre 1818. L'architecte et ingénieur Jean-Baptiste Vifquain en avait tracé les plans. En janvier 1819, ils débutaient porte d'Anvers. Deux ans plus tard, ils atteignaient la porte de Namur. La limite avec Saint-Josse-ten-Noode n'en fut pas pour autant supprimée. En 1816, Guillaume I^{er} avait en effet fait établir un mur d'octroi constitué d'une palissade de bois de deux mètres et demi de haut et d'un profond fossé longeant le boulevard³². Les portes médiévales avaient été remplacées par des maisons d'octroi, constituées le plus souvent de deux pavillons reliés par une grille. C'est là que les fonctionnaires de la Ville prélevaient l'impôt sur les marchandises importées à Bruxelles. Bien que construites à une certaine distance des anciennes portes, les maisons d'octroi conservèrent le nom de celles-ci. Le mur d'octroi incitait beaucoup d'habitants à déménager vers les communes de la périphérie, moins chères. Rien ne fit dès lors obstacle à l'avidité des spéculateurs immobiliers, sociétés commerciales ou particuliers, pressés d'acheter et de lotir de grandes surfaces de terrain aux abords de Bruxelles. En 1824, la frontière entre Saint-Josse-ten-Noode et Bruxelles fut fixée à dix mètres à l'extérieur des fossés établis le long du boulevard (AR du 21 novembre 1824).

Le plateau sablonneux situé au-delà de la porte de Schaerbeek, là où l'on ne trouvait autrefois que quelques cerisiers et de rares maisons, était devenu en quelques années le « faubourg de Schaerbeek »³³.

²⁹ WAUTERS, A., *op. cit.*, p. 8.

³⁰ Décret du 14 Fructidor, an III. En 1849, Saint-Josse prit la place de Woluwe-Saint-Étienne à la tête du canton.

³¹ Voir JACOWICK, G., *Plan routier de la ville de Bruxelles et ses environs*, 1812.

³² VERNIERS, L., « Les transformations de Bruxelles et l'urbanisation de sa banlieue depuis 1795 », in *Annales SRAB*, 37, 1934, p. 109. Le fossé avait trois mètres de large et était profond de deux mètres cinquante.

³³ L'aspect pittoresque de ce territoire avant l'urbanisation est évoqué dans WAUTIER, G., *op. cit.*, p. 60 et dans MDB, *Itinéraire de Bruxelles et de ses faubourgs ou guide des étrangers*, Vilvoorde, 1816, p. 63.



Dans les années 1827-1828, Bruxelles acquit les terrains nécessaires au prolongement de la rue Royale au-delà du boulevard. On envisageait alors de tracer un axe monumental reliant le palais royal de Bruxelles au palais de Laeken. Le long de la « rue Royale extérieure », nom que conserva la rue Royale jusqu'à 1851, furent construites de prestigieuses habitations telles que la maison de l'architecte-ingénieur J.-B. Vifquain et le « pavillon Cazeaux », dessiné par l'architecte Tilman François Suys. Sur le territoire des anciens ravelins, le long du tout nouveau boulevard, apparurent, toujours sous le régime hollandais, le jardin Botanique avec ses serres et l'Observatoire. Parmi d'autres réalisations, ces deux édifices étaient l'expression de la politique de Guillaume I^{er} désireux de donner à Bruxelles les allures d'une capitale. La construction de ce « faubourg de Schaerbeek » illustre bien les principes d'urbanisme de l'époque qui déterminent jusqu'au dernier quart du XIX^e siècle l'aspect de l'agglomération bruxelloise. La régularité et la rectitude du tracé des rues étaient la règle. Des places ou des squares venaient interrompre la perspective des grands axes et les rues les plus longues se devaient de déboucher sur un monument. Au début d'une rue, on érigeait de préférence deux immeubles symétriques. Le jardin Botanique et l'Observatoire rehaussant l'éclat du boulevard, l'église Sainte-Marie à Schaerbeek coupant à partir de 1844 la perspective de la rue Royale et le triangle formé par la rue du Méridien et la chaussée de Haecht satisfaisaient à cet idéal classique. Les voies existantes étaient autant que possible intégrées à ce modèle géométrique. C'est ainsi que le tracé de l'ancienne chaussée de Schaerbeek (de Haecht) fut rectifié afin de trouver sa place dans l'ensemble de la zone d'urbanisation créée autour de la « rue Royale extérieure »³⁴. À l'ouest de celle-ci, les anciennes voies médiévales, la rue Verte et la rue de la Poste, furent rectifiées et élargies. Entre la rue Verte et les fonds marécageux de la vallée de la Senne (l'actuelle rue de Brabant), furent aménagées un ensemble de rues en damier. Tout le territoire situé à l'ouest de la rue de la Poste était morcelé à l'extrême et entièrement bâti de petites habitations, souvent érigées à l'intérieur des îlots et seulement accessibles par d'étroits passages³⁵.

1830-1850

Apprécié jusqu'alors pour ses « jolis jardins, fontaines, beaux étangs et jolies guinguettes »³⁶, le vieux centre de Saint-Josse fut urbanisé à partir de la fin des années 1830. La création du « quartier de la Reine » débuta en 1838 avec l'ouverture, sur des terrains appartenant à deux particuliers, de trois rues dessinant une patte d'oie : la rue Saxe-Cobourg, la rue de Bériot et la rue de la Commune³⁷.

Avec l'industrialisation était apparu le chemin de fer. Lorsqu'à la fin de 1829 les premiers plans de la ligne Bruxelles-Malines-Anvers furent dressés, les terrains situés sur la rive est de la Senne semblaient tout indiqués pour la construction de la gare de Bruxelles. En 1833, face aux vigoureuses protestations de la Ville, l'État décida toutefois d'ériger la gare à hauteur de l'Allée Verte.

Dans un premier temps, c'est au départ de Malines et non de Bruxelles que l'on avait choisi d'établir puis d'étendre le réseau ferroviaire de la Belgique. Il était toutefois inévitable que la capitale du nouvel État finisse par assumer ce rôle de centre du réseau. Aussi la station de l'Allée Verte devint-elle rapidement trop exigüe. Le prix excessif des terrains aux alentours limitant les possibilités de son extension, le projet initial de 1829 fut donc remis sur le tapis et adopté. En 1839, l'État achetait sept hectares de pâturages face à la rue Neuve. Celle-ci

³⁴ Voir chaussée de Haecht.

³⁵ Voir allée de la Poste.

³⁶ *Indicateur belge ou guide commercial et industriel de l'habitat et de l'étranger dans Bruxelles et la Belgique pour l'an 1838-39*, Bruxelles, 1839, p. 132.

³⁷ Voir rue de Bériot, rue Saxe-Cobourg et rue de la Commune.



venait d'être prolongée jusqu'au boulevard où l'on avait établi une nouvelle porte³⁸.

Un arrêté royal du 2 septembre 1840 entérina le projet de création d'un nouveau quartier autour de la gare du Nord, le « faubourg de Cologne ». Cette gare, construite entre 1841 et 1847 d'après les plans de l'architecte François Coppens, était séparée du boulevard par la « place des Nations », l'actuelle place Rogier³⁹. Cette place de 100 mètres de largeur était bordée d'édifices semblables de style néoclassique. Deux larges rues, la rue du Progrès et la rue de Brabant, partaient de la place et longeaient la gare⁴⁰. Trois rues perpendiculaires à la rue du Progrès permettaient de rejoindre le « faubourg de Laeken » par des ponts franchissant la Senne. À l'est de la rue de Brabant le modèle de rues en damier se développa à partir de trois rues aménagées dès la fin de la période hollandaise. La vague de spéculation suscitée par le projet de la gare du Nord précipita l'urbanisation de cette partie de la commune. En 1840, 100 nouvelles maisons y avaient déjà été construites⁴¹.

Quinze ans suffirent pour transformer le village de Saint-Josse en un faubourg très dense. Entre 1831 et 1846, la population passa de 3.077 à 14.850 habitants⁴². En 1840, le boulevard de ceinture était déjà complètement bâti de la Senne à la porte de Namur⁴³. Des dizaines de petites et moyennes entreprises ainsi que des entrepôts s'implantèrent dans la commune, principalement à proximité de la gare du Nord et du canal de Willebroeck⁴⁴. L'installation de l'éclairage au gaz, public et privé⁴⁵, témoigne du développement rapide de la commune.

³⁸ Le prolongement de la rue Neuve jusqu'au boulevard était prévu déjà en 1829. VAN BEMMEL, E., *op. cit.*, p. 128.

³⁹ Voir place Rogier.

⁴⁰ Rue des Croisades, rue Georges Matheus et rue de la Bienfaisance.

⁴¹ *Bulletin communal de Saint-Josse-ten-Noode*, 1840, p. 11.

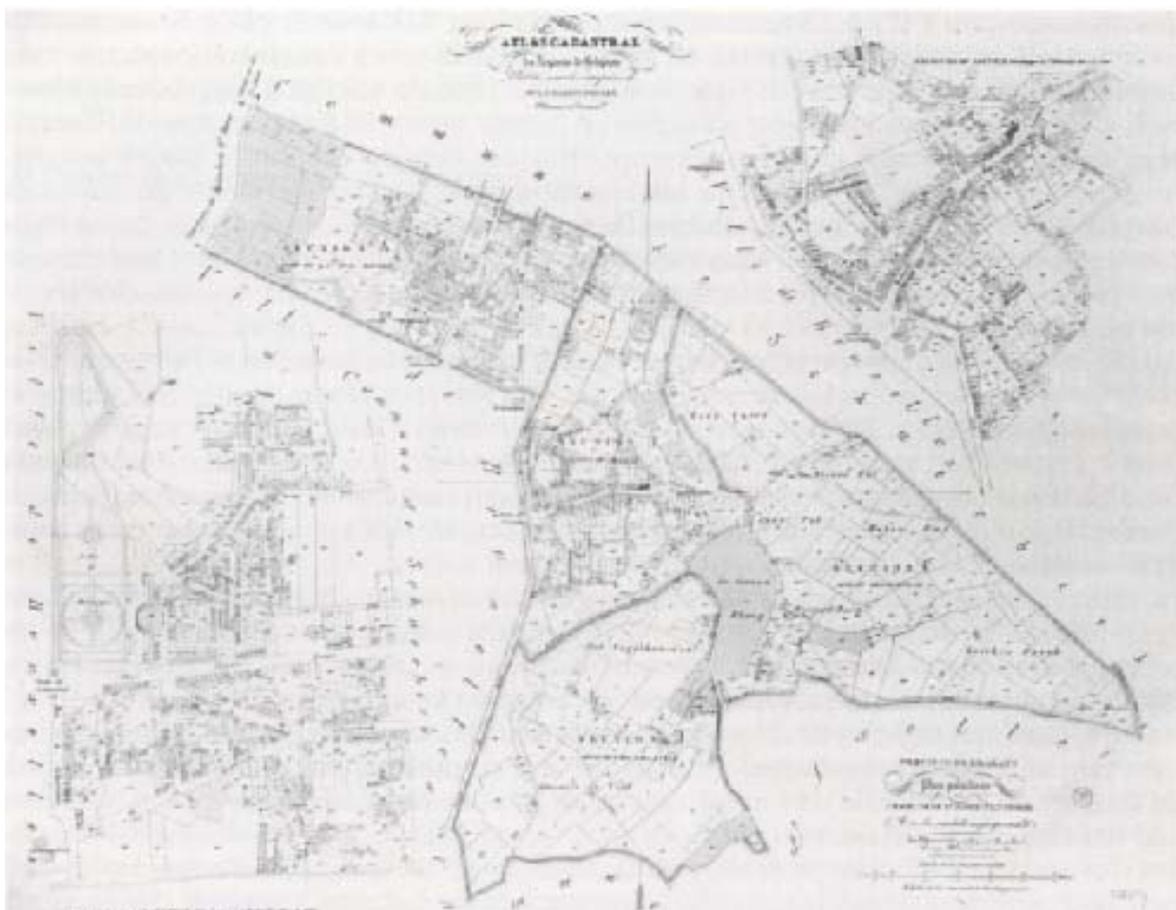
⁴² Le nombre de maisons augmenta de 354 en 1834 à 2.403 en 1846 dont 1.449 bâties sur les terrains qui venaient d'être aménagés entre la rue Royale et la Senne. 534 maisons dans le quartier situé derrière l'Observatoire et 420 dans la section cadastrale de la porte de Louvain et le quartier Léopold. VERNIERS, L. *op. cit.*, p. 173. En 1840, le Conseil communal, euphorique, passait en revue la dernière décennie : « Il n'y a qu'une dizaine d'années les rues, aujourd'hui pavées, n'étaient que des chemins de terre, frayés à travers champs et dont la plupart n'étaient pas nivelés [...] Il y a déjà 100 réverbères, toutes les rues en sont pourvues », in *Bulletin communal de Saint-Josse-ten-Noode*, 1840, p. 11.

⁴³ VAN BEMMEL, E., *op. cit.*, p. 172.

⁴⁴ Le dénombrement de 1846 nous brosse un tableau des activités industrielles, y compris dans la partie qui fut annexée plus tard à Bruxelles : « 4 moulins à eau, dont 1 servant à la machine hydraulique et 1 à scier le marbre ; 1 vinaigrerie, 2 fabriques de chocolat, 2 imprimeries, 1 fonderie de caractères, 2 fabriques d'encre typographique, 2 imprimeries et ateliers de relieur, 2 grandes menuiseries, 4 carrosseries, 3 fonderies de fer, 1 fabrique de mécanique, 2 fabriques de poterie, 1 fabrique de clous, 2 fabriques de vernis, 2 filatures de coton, 2 passementeries, 6 fabriques de dentelles, 1 usine au gaz, 1 factorerie de pianos, 3 savonneries, etc. » Voir WAUTERS, A., *op. cit.*, p. 8.

⁴⁵ VAN BEMMEL, E., *op. cit.*, p. 180. L'usine à gaz Semet (voir rue du Marché) s'engagea à installer 250 réverbères à gaz en remplacement des 155 lampes à pétrole et des conduites afin de pourvoir les habitants en gaz. En 1819 déjà, Bruxelles passa à l'usage d'éclairage au gaz. Voir MARTINY, V. G., in *Le patrimoine monumental de la Belgique. Bruxelles Pentagone*. vol. 1, p. XV.





Ph. VANDERMAELEN, *Atlas cadastral du Royaume de Belgique, Saint-Josse-ten-Noode*, 1836 (Bibliothèque royale Albert I^{er}).

1850-1914

Pendant près d'un demi-siècle, la Ville de Bruxelles avait financé les principales infrastructures de la périphérie, tel le prolongement de la rue Royale. Cela ne s'était toutefois pas fait sans l'arrière-pensée d'une annexion possible des communes avoisinantes⁴⁶. Lorsque vers le milieu du siècle l'idée d'autonomie communale triompha, la ville exigea à titre de compensation pour les travaux d'aménagement de la rue de la Loi que Saint-Josse lui cédât le quartier Léopold. C'est ainsi que la commune perdit en 1853 – précisément le 7 avril – plus de la moitié de son territoire : très exactement 142 des 253 hectares qu'elle comptait alors⁴⁷.

Des considérations d'hygiène publique entraînèrent le bouleversement de plusieurs quartiers durant la seconde moitié du siècle. Les épidémies de choléra de 1848-50, 1854 et 1856 renforcèrent la position de ceux qui réclamaient la reconstruction des zones insalubres. Selon la loi du 1^{er} juillet 1858 relative aux expropriations, seul l'assainissement pouvait d'ailleurs être invoqué pour y procéder⁴⁸. C'est ainsi que disparurent les dernières fermes à proximité de la porte de Louvain dont les activités incommodaient le voisinage et en particulier les commerçants qui craignaient de voir fuir les notables. De même furent progressivement démolies les nombreuses impasses et leurs maisons ouvrières qui

⁴⁶ JACQUEMYS, G., *Histoire contemporaine du grand Bruxelles*, 1936, p. 69.

⁴⁷ VAN BEMMEL, E., *op. cit.*, p. 187.

⁴⁸ Sur les aspects juridiques de l'urbanisation au XIX^e siècle, voir GODDING, P., « L'évolution de la législation en matière d'urbanisme en Belgique au XIX^e siècle », in *Villes en mutation, XIX^e et XX^e siècles*, 10^e Colloque international à Spa, Bruxelles, 1982, p. 27.



occupaient l'intérieur des îlots. Quelquefois on bâtit à leur place des immeubles d'utilité publique tels que des écoles ou, plus tard, des logements sociaux, voire une piscine.

La construction en 1852 d'un abattoir communal le long de l'actuelle place Bossuet et l'aménagement de la rue de Liedekerke en 1858 ouvrirent la voie à une nouvelle extension du faubourg en direction de l'est. La décision prise en 1856 de couvrir d'une voûte le Maelbeek et de le transformer en égout allait être un facteur favorable à cette extension. Ces travaux furent achevés en 1860 avec l'expropriation des derniers moulins à eau en activité. Ainsi devaient être évitées à l'avenir les inondations causées régulièrement par les crues du ruisseau aux eaux devenues insalubres du fait de l'accroissement de la population et du développement des industries. Mais l'assèchement des étangs qui servaient autrefois de trop-pleins naturels fit que le Maelbeek continua de faire parler de lui lors des fortes pluies.

À la suite de ces travaux, de nouvelles rues furent tracées telle la rue de la Ferme qui relia, en 1861, la rue de Liedekerke ouverte trois ans plus tôt. À la même époque, la commune dressa un plan général d'alignement du futur « quartier de l'Est ». Plusieurs projets virent le jour, certains fort ambitieux⁴⁹. Mais la présence du chemin de fer traversant sur un talus cette partie de la commune en contraria la réalisation, retardant d'une trentaine d'années l'urbanisation du quartier. Un arrêté royal du 18 octobre 1869 ramena les projets antérieurs à un modeste alignement de rues en damier.

La suppression de l'octroi en 1860⁵⁰ entraîna la démolition des barrières et des pavillons des portes de Schaerbeek et de Louvain. À l'emplacement de cette dernière, la Ville se réservait le droit d'établir une place, la future place Madou. Dans le même temps, les fossés étaient comblés et l'ancien chemin de ronde intégré au boulevard. En 1867, une nouvelle loi était votée qui autorisait l'expropriation pour cause d'embellissement et d'extension urbaine⁵¹. Elle permit à la commune d'achever la modernisation du quartier de la chaussée de Louvain autour de la nouvelle place Saint-Josse. Ouverte et non fermée comme l'étaient les places du XVIII^e siècle, celle-ci avait été dessinée dès le début des années 1860. Elle ne fut toutefois achevée qu'une vingtaine d'années plus tard avec la construction d'un vaste marché couvert conçu par J. J. van Ysendijck (1878). C'est au même architecte que l'on confia la tâche de terminer la nouvelle église Saint-Josse autour de laquelle s'organise la place éponyme. Tracées dans l'axe de sa façade, les rues Willems et des Deux-Églises connectaient la commune au nouveau quartier Nord-Est et au quartier Léopold alors en pleine expansion. Ainsi que l'indique son nom, la rue des Deux-Églises – dont le tracé est interrompu par la rue de la Loi – devait d'ailleurs à l'origine relier l'église Saint-Josse à l'église Saint-Joseph située en plein cœur de ce quartier, alors l'un des plus cossus de la ville.

Suite à l'aménagement du quartier Nord-Est dans les années 1880⁵², la ligne du chemin de fer du Luxembourg traversant le quartier de l'Est fut déplacée d'une centaine de mètres et établie au fond d'une tranchée qui ne sera couverte qu'en 1952. En 1885 était inaugurée la « Station de la Chaussée de Louvain ». Ces travaux entraînèrent un nouveau

⁴⁹ Un projet très ambitieux, sur les plans de l'inspecteur voyer communal J. Jacobs, prévoyait une grande place rectangulaire, située entre le chemin de fer et la limite avec Etterbeek d'où partaient huit rues. L'axe principal du projet était constitué par une longue rue entre la place J.-B. Houwaert et l'actuelle place Dailly. Le projet fut approuvé par le conseil communal le 13.05.1862, mais ne put être réalisé à cause des nombreux passages à niveau.

⁵⁰ Loi du 18.07.1860. VAN BEMMEL, E., *op. cit.*, p. 197.

⁵¹ En 1868 la commune déposa plusieurs projets dont la plupart ont été réalisés. BESME, V., *Rapport fait à Monsieur le Gouverneur du Brabant sur la situation de la voirie dans les faubourgs de Bruxelles, année 1868*, Bruxelles, 1869.

⁵² Jusqu'alors, l'extension du quartier Léopold vers le nord-est avait été entravée par le chemin de fer de ceinture qui traversait le territoire. GARSOU, J., *Jules Anspach, bourgmestre et transformateur de Bruxelles (1829-1879)*, Frameries, 1942, p. 88.



développement de ce quartier situé sur les hauteurs de la commune. Deux larges avenues y furent tracées, la première sur l'ancien emplacement du chemin de fer – les actuelles avenues Jottrand et Georges Petre –, la seconde de part et d'autre de la tranchée – le boulevard des Quatre-Journées. À la jonction des deux, on aménagea une large place – l'actuel square Armand Steurs. Avec ces aménagements, c'est la totalité du territoire de Saint-Josse-ten-Noode qui était dorénavant urbanisée⁵³. À la même époque, plusieurs impasses étaient transformées en rues⁵⁴.

En 1885, Bruxelles et Saint-Josse avaient signé un accord fixant à la limite du boulevard la frontière entre les deux communes qui était l'objet de discussions depuis 1824⁵⁵. Dix ans plus tard, Saint-Josse recevait l'ancien observatoire, dont les installations venaient d'être déménagées à Uccle, ainsi que les jardins l'entourant⁵⁶. On songea un temps à y installer la maison communale, l'ancienne, située avenue de l'Observatoire, étant devenue trop exigüe. La population de la commune s'était en effet fortement accrue et dépassait au tournant du siècle les 30.000 habitants, un chiffre record⁵⁷. Mais l'on préféra finalement agrandir la maison du violoniste Charles de Bériot qu'occupaient les services communaux depuis 1868. La maison communale complètement transformée fut inaugurée en 1911.

De l'entre-deux-guerres à aujourd'hui

La physionomie de Saint-Josse ne subit pas de changements notables durant l'entre-deux-guerres. Seule la construction de quelques immeubles est à noter. Par leur gabarit, ces édifices abritant logements ou bureaux laissaient présager de l'évolution future de certains quartiers. Jamais réalisé, un projet de gratte-ciel de plus de 30 étages porte de Schaerbeek donne la mesure de l'ampleur des changements envisagés. À la même époque, la commune fait bâtir ici une école – rue de l'Abondance –, là des bains publics et des logements sociaux – rue Saint-François. Ces constructions entraînent la disparition de plusieurs impasses, reliques de l'habitat ouvrier du XIX^e siècle. Entrepris avant la Deuxième Guerre mondiale, les travaux de la jonction Nord-Midi allaient se poursuivre dès la fin de la guerre et bouleverser considérablement le tissu urbain de Saint-Josse aux abords de la place Rogier. Les travaux de terrassement de la liaison ferroviaire entraîneront la démolition de nombreuses maisons. L'ancienne rue du Chemin de fer disparut complètement ainsi que des tronçons des rues Linné et Saint-Lazare. Une large voie bordée d'immeubles, le boulevard Saint-Lazare, est alors établie le long de la ligne ferroviaire. En 1956, l'ancienne gare du Nord place Rogier était démolie, bientôt remplacée par un immeuble de près de 30 étages, le *Centre international Rogier* (1958). Dans le même temps, une nouvelle gare était inaugurée un peu plus au nord, en partie sur le territoire de la commune de Schaerbeek.

L'Exposition universelle de 1958 fut le prétexte pour transformer les boulevards bordés d'arbres en autoroute urbaine. À Saint-Josse, cette opération entraîna l'amputation des parties basses du jardin Botanique déjà fortement bousculé par les travaux de la jonction Nord-Midi. On y ouvrit une voie express, l'avenue Victoria Regina. Les années 1960 virent se multiplier les projets immobiliers, principalement le long des boulevards où l'on construisit de nombreux immeubles de bureaux. L'immeuble PS (1954), porte de Schaerbeek, et le *Centre*

⁵³ Vers 1866, Saint-Josse ne comptait que 5 % de terres cultivables – moins qu'à Bruxelles. Quinze ans plus tard seulement 1 % et en 1895 plus aucune. DE WAHA, M., « Quelques éléments sur la vie rurale dans les environs de Bruxelles au XIX^e siècle », in STENGERS, J., *op. cit.*, pp. 328-329.

⁵⁴ Voir rues des Guildes, Tiberghien, du Vallon, Braemt, de Bériot, de Bruyn, Verboeckhaven.

⁵⁵ WAUTERS, A., *Pièces relatives au litige existant entre la Ville de Bruxelles et la commune de Saint-Josse au sujet de leurs limites respectives*, Bruxelles, 1894, p. 25.

⁵⁶ Loi du 9 janvier 1897. DU JACQUIER, Y., *Saint-Josse-ten-Noode au temps des équipages*, La Hulpe, 1963.

⁵⁷ Au cours du XX^e siècle, la population ne cessa de diminuer : en 1930 Saint-Josse comptait encore 30.917 habitants, en 1961, 24.463, en 1988 seulement 20.879. Ces dernières années, on observe un léger accroissement, avec 21.459 habitants en 1993. Voir DE CORTE, S., DE LANNOY, W., « Migraties in Brussel en zijn randgebied in de periode 1988-1992 », in WITTE, E., *Brusselse Tema's, De Brusselse Rand*, vol. 1, pp. 88-107.



international Rogier (1958) avaient donné l'exemple. Constructions en hauteur, séparation des fonctions et intégration du trafic urbain caractérisent cette nouvelle forme d'urbanisme sortie tout droit des Congrès internationaux d'Architecture moderne qui s'étaient tenus dans les années 1930. Le projet *Manhattan* en fut la manifestation la plus ambitieuse : une dizaine d'hectares rien qu'à Saint-Josse, non loin de la place Rogier. La crise pétrolière de 1973 découragea cependant les promoteurs et le quartier Nord tomba dans un état d'extrême désolation dont il n'est toujours pas entièrement sorti. Dans les années 1980, les trois communes concernées – Bruxelles, Schaerbeek et Saint-Josse – ont dressé des plans particuliers d'aménagement (PPA) de cette zone, nettement plus modestes que le projet initial abandonné⁵⁸.

Les PPA, qui dans les années 1960 avaient favorisé l'implantation de bureaux, allaient dans les années 1980 changer d'orientation. C'est ainsi qu'un PPA rue Royale (1981) prévoit de redonner vie à cette artère importante dans le respect de son caractère d'origine : gabarits, style des façades, etc.⁵⁹ C'est dans un même esprit que fut entreprise en 1979 la rénovation du quartier du jardin Botanique, expression d'un changement de politique sensible en matière d'urbanisme et de patrimoine⁶⁰. La rénovation du *Palace Hôtel* en 1982, celle du square Armand Steurs en 1986-1988 vont dans le même sens.

⁵⁸ *Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la commune de Saint-Josse-ten-Noode*, 1981, p. 7. Voir boulevard Émile Jacqmain.

⁵⁹ Sur la rénovation de la rue Royale, voir : *Koningsstraat, bijzonder stadsrenovatiebeleid in de Brusselse agglomeratie. Studie voor een operationele fase. Bijzonder beschermingsplan*, Sint-Lukasarchief, Brussel, 1984.

⁶⁰ Il s'agit d'un terrain limité par les rues Botanique, Musin et Saint-François. Dans les années 1970, un promoteur immobilier avait acquis plus de la moitié du territoire des cinq îlots où il laissa se délabrer systématiquement les immeubles afin de pouvoir y construire des immeubles de bureaux et des maisons de standing. En 1979, la Régie d'Aménagement de l'Agglomération de Bruxelles acheta les bâtiments et entama la rénovation du quartier, projet qui fut continué par la commune en 1988. Voir la brochure *Le quartier du jardin Botanique*, dans la série *Les nouveaux visages de Bruxelles, Bulletin d'information des périmètres de rénovation*, éditée par le Service Aménagement du Territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, s.d.

